

**DEPARTEMENT DE LA MARNE**

**Arrondissement de Reims**

**Canton de BOURGOGNE**

**Commune de LOIVRE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2021**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie (afin de respecter les mesures barrières – Covid 19) sous la présidence de Madame Claudine ROUSSEAUX, Maire.

**Secrétaire de séance** : Madame Stéphanie LALINNE.

**Présents** : MM Claudine ROUSSEAUX Maire – Alain HARBULOT – Maria KUENTZ (Adjointe) – PIERRE Christophe (Adjoint) – Valérie VERCAEMPT (Adjointe) Pouvoir de JM DEBAILLEUX – BETHERY Céline – CAMIAT Gladys - LALINNE Stéphanie – MORA Muriel - VIE Ludovic - PRUDHOMME Pascal – FRANCISCO Thérèse.

**Absent excusé** : BENMIMOUN Patricia – DEBAILLEUX Jean-Michel – RANDONNEIX Régis.

---

**Programmation voiries**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité vote la réfection des rues suivantes, à savoir :

- 1) Chemin du Gué Baudet,
- 2) place de la République et bas de la rue de Courcy
- 3) rue de la Croix Rouge,
- 4) rue des Remparts du Sud,
- 5) rue des Mûriers.

**Accessibilité – Installation d'une plateforme pour personnes à mobilité réduite – Demande de DETR 2021**

Dans le cadre de l'aménagement de locaux devant accueillir l'annexe de la Maison France Services de la Commune de CORMICY et la bibliothèque communale, il est indispensable de remédier au problème d'accessibilité.

Après études, et vu la configuration des locaux de la mairie, le plus judicieux serait d'installer une plateforme élévatrice en façade de bâtiment permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à ces services.

Le financement de cette opération est prévu comme suit :

- Coût H.T. .... : 32 145.62 €
- D.E.T.R. 40%..... : 12 858.24 €
- Reste à la charge de la commune... : 25 716.50 €

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette proposition et décide de déposer une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021.

### **Achat de deux ordinateurs portables et d'une imprimante-scanner – Annexe**

#### **De la Maison France Services - Demande de DETR 2021**

Dans le cadre des permanences de l'annexe de la Maison France Services de la Commune de CORMICY, afin d'accueillir les usagers dans les meilleures conditions possibles et également leur permettre d'effectuer leurs démarches informatiquement, il est indispensable d'acheter deux ordinateurs portables et une imprimante scanner.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte d'acheter ce matériel informatique et déposer une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021.

Considérant que le coût total H.T. de cet achat est de 1993.13 €, la Commune sollicite une subvention de 35 % soit 697.87 € avec un reste à charge de 1 694.13 €.

### **BUDGET ANNEXE – IMMEUBLES COMMERCIAUX – Décision modificative n° 1**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote la délibération modificative suivante :

- article 60611 – eau et assainissement = - 439 €
- article 6688 – Autres = + 439 €

### **DISPOSITIF PANNEAU POCKET**

Le Maire propose à l'Assemblée d'adhérer au dispositif « Panneau pocket ».

C'est une plateforme servant à saisir des messages d'informations publics et des alertes publiques. Il suffit alors de télécharger cette application gratuitement sur un téléphone, une tablette ou un ordinateur et les messages arrivent en temps réel.

L'adhésion d'une durée d'un an coûte 230 € T.T.C. et comprend :

- Nombre illimité de publications,
- Formation téléphonique des utilisateurs,
- Assistance téléphonique 7J/7,

- Envoi de documents de communication pour les habitants.

Après discussion, le Conseil Municipal opte pour ce dispositif.

### **QUESTIONS DIVERSES**

La vaccination COVID se met doucement en place. Il est possible de prendre rendez-vous sur Doctolib. Les communes de CORMICY et COURCY sont volontaires pour ouvrir un centre de vaccination.

Le Relais Assistantes Maternelles de VILLERS-FRANQUEUX va reprendre ses activités.

Madame le Maire informe qu'un agent a été absent plusieurs mois pour raisons médicales. Il est de retour depuis début janvier. Il a été reçu par le médecin du travail et le Comité Médical du Centre de Gestion. L'ergonome doit le rencontrer.

Les travaux d'aménagement du commerce continuent et seront en principe achevés dans les délais.

Les travaux du bâtiment communal sont en cours et la livraison est prévue pour le mois d'avril.

Céline BETHERY ne comprend pas l'urgence de la distribution de colis aux personnes âgées et Muriel MORA trouve le prix trop juste.

Madame ROUSSEAUX rappelle que c'est une décision qui a été prise et validée par tous les Adjoints. Faute de repas annuel, c'était un geste en faveur des Aînés. Le coût des colis est identique au coût du repas par personne.

Maria KUENTZ informe que la mise à jour des données du cimetière est en cours.

Une charte de développement durable est en cours de rédaction.

Valérie VERCAEMPT informe l'assemblée que la dernière commande de fuel groupée était de 30 000 litres et que la collecte des restos du cœur aura lieu le 6 février prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 15.

Le Maire,

Claudine ROUSSEAUX.